



# 30 urgences pour cultiver la paix du quartier à la planète



## 30 urgences pour cultiver la paix du quartier à la planète

*Jamais les problèmes qu'affronte l'Humanité n'ont été aussi graves : conflits sans fin, prolifération des armes, y compris nucléaires, atteintes à l'environnement, mauvaise gestion des ressources vitales, malnutrition et épidémies, ...*

*Cependant, jamais l'humanité n'a autant disposé de moyens de résoudre ces problèmes et de créer les conditions pour que chaque être humain puisse vivre en sécurité.*

*La mondialisation néolibérale des économies n'a pas réduit la fracture entre riches et pauvres à l'intérieur des sociétés et entre les pays. Au contraire, le bilan est négatif dans de nombreuses régions, malgré les engagements pris par les chefs d'Etat en l'An 2000, réaffirmés en 2005, pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement destinés à réduire de moitié la pauvreté.*

*Cette situation, qui plonge plus du quart de la planète dans l'extrême misère, est un facteur majeur d'insécurité sociale, de violences et de conflits armés. La volonté d'une remilitarisation des relations internationales, sous la pression du gouvernement des Etats-Unis, se confirme. Les dépenses militaires mondiales ont atteint 1 118 milliards de dollars en 2005. En France, les budgets militaires sont de nouveau à la hausse depuis 2002 pour atteindre 47,7 milliards d'euros en 2007.*

*En France, la pauvreté et l'exclusion s'aggravent. Les atteintes aux droits humains se multiplient : droit au logement, à l'éducation, au travail, ... L'insécurité sociale se propage.*

*Fondée sur une éthique de solidarité, la "sécurité humaine", conçue comme le respect des droits individuels et collectifs et la satisfaction des besoins, devient une référence partagée par un nombre croissant d'individus et d'institutions de par le monde pour promouvoir un développement durable et partagé, respectueux de l'environnement. Au premier rang des besoins, figure le droit pour tous de vivre en paix et en sécurité dans des frontières garanties et reconnues, le droit de vivre sans crainte en tous lieux et à tout moment de sa vie.*

*Les tensions majeures de ces dernières années se concentrent autour de l'affrontement de deux conceptions des relations internationales : le droit ou la force, la démocratie ou la coercition. Pour le Mouvement de la Paix, l'enjeu est le dépassement de la vieille culture de guerre –héritage d'un passé de dominations, d'obscurantisme et d'ignorance– par une culture de la paix comme ensemble de valeurs, d'attitudes, de comportements et de modes de vie qui rejettent la violence et veulent prévenir les conflits en s'attaquant à leurs causes profondes et en résolvant les problèmes par la voie du dialogue et de la négociation entre les personnes, les groupes et les Nations.*

*Ce choix entre culture de guerre et culture de paix représente un véritable enjeu de société, de mode de relations et de développement économique sur lequel les peuples et leurs représentants ont à se prononcer.*

*Citoyens engagés pour la paix, nous appelons à un sursaut des consciences pour cultiver la paix du quartier à la planète. Nous mettons dans le débat public des propositions pour le court, le moyen et le long terme.*

## Pour une France active en faveur d'une **CULTURE DE LA PAIX ET DE LA NON-VIOLENCE**

### Situation

*La paix est souvent présentée et vécue comme l'état de non-guerre. Dans le même temps, au prétexte de la paix, beaucoup préparent et font la guerre.*

*L'histoire nous enseigne qu'en préparant la guerre, on aboutit à la guerre et que les armes dites de dissuasion finissent toujours par servir.*

*Depuis 1995, l'UNESCO puis l'ONU ont adopté des programmes et des recommandations pour une Culture de la Paix définie comme un ensemble de valeurs, attitudes, comportements et modes de vies qui rejettent la violence et préviennent les conflits.<sup>1</sup>*

*Un mouvement mondial pour la culture de la Paix est en route, dans lequel chaque individu, groupe, Etat, institution a sa propre place.*

*L'ONU a décrété l'année 2000, année charnière entre deux millénaires, année internationale de la culture de la paix.*

*L'Assemblée générale a décrété la décennie 2001-2010 décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la Paix au profit des enfants du monde. Tous les Etats ont pris l'engagement de mettre en pratique cette promotion.*

*En 2001, l'ONU a décidé, qu'à partir de 2002, la Journée internationale de la paix sera observée chaque 21 septembre.*

1. Voir les résolutions A/RES/50/173 – A/RES/52/13 – A/53/243

### Propositions

Pour le Mouvement de la Paix, la culture de la Paix et de la non-violence représente un véritable **enjeu de société**.

La paix comme culture commune entre les citoyens et les peuples de la Planète est une priorité sociale urgente pour laquelle le Mouvement de la Paix invite chacun à agir.

La paix, c'est à la fois un objectif à atteindre et un processus permanent de construction d'un avenir commun, qui nécessite l'engagement permanent de chaque citoyen.

La Culture de la paix, par le **respect** des autres, le **dialogue** permanent et la **satisfaction des besoins** sociaux, culturels et environnementaux est le moyen de construire une planète débarrassée des guerres.

Dans le monde globalisé contemporain, il est illusoire de percevoir sa propre sécurité au détriment de celle des autres. C'est valable au niveau de l'individu, d'un groupe ou d'un Etat. La situation est telle que nous serons tous en sécurité ou nous serons tous en insécurité.

Cela passe par une conception de la sécurité basée sur la **dignité** humaine, la **justice et les droits**, par un développement du multilatéralisme, et par une réorientation des sommes colossales consacrées aux budgets militaires vers la satisfaction de tous les besoins des êtres humains.

En France, le Mouvement de la Paix propose la création d'une mission interministérielle pour une culture de la paix, dotée de moyens conséquents et associant les ONG concernées, pour veiller au développement de cette culture dans toute la société et au sein des médias.

### La culture de la paix en huit domaines d'actions

1. Renforcer une culture de la paix par l'éducation,
2. Promouvoir le développement économique et social durable,
3. Promouvoir le respect de tous les droits humains,
4. Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes,
5. Favoriser la participation démocratique,
6. Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité,
7. Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances,
8. Promouvoir la paix et la sécurité internationale.

### Votre avis nous intéresse

- 1.0. Que pensez-vous des propositions ci-dessus ?
- 1.1. Etes-vous prêt à créer une mission interministérielle pour une culture de la paix ?
- 1.2. Quelles initiatives comptez-vous prendre pour que l'Etat œuvre concrètement à la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix ?
- 1.3. Etes-vous prêt à donner à la journée internationale de la Paix (21 septembre) un caractère officiel de promotion de la Culture de Paix dans tous les espaces de la société ?
- 1.4. Quels engagements envisagez-vous d'inscrire dans votre programme électoral ?



## Pour une France active en faveur de **L'ÉDUCATION** à la Paix et à la non-violence

### Préambule de l'Unesco :

*“Les guerres prenant naissance  
dans l'esprit des hommes,  
c'est dans l'esprit des hommes  
que doivent être élevées  
les défenses de la Paix”.*

### Situation

*La Culture de la paix et de la non-violence prônée par l'ONU et l'UNESCO accorde une grande place à l'éducation.*

*Cette formation à la culture de paix et de non-violence est loin de trouver toute sa place dans le système éducatif comme dans l'éducation plus informelle afin de toucher jeunes et moins jeunes.*

*L'éducation actuelle n'assure pas suffisamment la promotion des valeurs, des comportements et des modes de vie qui vont dans le sens de la résolution pacifique des conflits et du dialogue pour la recherche du consensus.*

*Pourtant, de nombreux acteurs du système éducatif et de l'éducation populaire s'investissent et réussissent dans ce domaine.*

*Au sein des établissements scolaires, la formation à la médiation et à la résolution non-violente des conflits concerne aussi bien les élèves que les adultes. Elle implique le développement de l'esprit de responsabilité, de respect, de dignité, et de reconnaissance mutuelle.*

*La Journée internationale de la paix du 21 septembre, les journées et semaines contre le racisme, pour la solidarité internationale, pour le développement durable et la protection de l'environnement, les échanges et voyages scolaires, les clubs d'activités et les projets éducatifs de coopération sont autant de points d'appui pour favoriser l'engagement citoyen.*

*La mixité sociale, l'intégration scolaire, le refus de toute discrimination sont des éléments à intégrer dans l'éducation civique juridique et sociale, en résonance avec l'éducation à la paix.*

*L'éducation à la paix est le parent pauvre du parcours citoyen des jeunes, le déséquilibrant vers des dérives guerrières qui marquent l'éducation à l'esprit de défense.*

## Propositions

Le Mouvement de la Paix demande l'introduction dans le système éducatif, de la maternelle au supérieur, de l'éducation à la culture de la paix et de la non-violence avec l'approfondissement des huit domaines conçus par l'ONU. Elle comporte des dimensions de **savoirs** à enseigner, de **savoir-faire** à pratiquer, de **savoir-être** à favoriser.

Toutes les disciplines des différents cursus doivent en être pénétrées ainsi que la vie scolaire et universitaire : les méthodes pédagogiques, les contenus concernent tous les acteurs de la communauté éducative.

Cela suppose que les **programmes** et les **manuels** se pénètrent de cette culture de la paix dépassant les concepts implicites ou déclarés de la “culture” de guerre et de domination qui ont prévalu jusque là.

L'introduction de cet enseignement dans la **formation initiale et continue** des personnels enseignants est essentielle.

Une formation à la **médiation** et à la gestion des conflits doit être dispensée et accessible à tous dans l'établissement.

Les initiatives pédagogiques engagées dans le cadre de l'éducation à la paix et à la non-violence, l'implication dans la journée mondiale du **21 septembre** ou dans les semaines dédiées aux domaines de cette éducation sont à encourager.

Le **partenariat** des associations d'éducation populaire – notamment celles reconnues par le CNAJEP comme l'est le Mouvement de la Paix – est à encourager dans le sens de cette culture de la paix.

Le développement de chaires d'enseignement, d'unités de valeur concernant l'éducation à la paix – comme le font déjà l'ONU et l'UNESCO – devrait émerger dans nos universités et instituts en particuliers les IUFM.

### Votre avis nous intéresse

- 2.0. Que pensez-vous des propositions ci-dessus ?
- 2.1. Etes-vous favorable à l'inscription effective de l'éducation à la paix dans les programmes et manuels ?
- 2.2. Quelle place comptez-vous donner à l'éducation à la paix dans la formation initiale et continue des enseignants ?
- 2.3. Etes-vous prêt(e) à mettre en place dans le système éducatif, les formations à la médiation et au dialogue pour la résolution non-violente des conflits ?
- 2.4. Quels engagements envisagez-vous d'inscrire dans votre programme électoral ?

## Pour une France active en faveur de la réduction des **DÉPENSES** militaires, de l'interdiction du commerce des armes et de la reconversion des industries d'armement

### Situation

*Chimère d'une sécurité fondée sur la capacité à détruire et / ou instrument de domination, les dépenses militaires sont un énorme gâchis au regard des immenses besoins de l'humanité et des défis à affronter pour préserver la diversité du vivant et l'environnement.*

*Depuis des millénaires, l'idée que la sécurité est fondée sur l'accumulation des armes n'a entraîné que guerres et destructions et un énorme gâchis des moyens : course aux armements, "secret défense" sur des technologies utiles au civil, gouffre économique.*

*Les dépenses militaires augmentent à nouveau depuis le 11 septembre 2001 : 1 118 milliards de dollars en 2005 dans le monde contre 850 milliards en 2002 (soit 30% en trois ans !)*

*Par comparaison, 10 milliards de dollars ont été consacrés à l'aide humanitaire en 2003. Le programme des Nations Unies pour stopper la désertification représente actuellement 4 jours de dépenses militaires des USA.*

*En France, le budget militaire augmente chaque année, c'est en 2007 le 2<sup>nd</sup> budget de la Nation avec 47,7 milliards d'euros. Dans le même temps, le gouvernement réduit les moyens de la santé, de l'éducation, de la culture ou du logement, produisant une insécurité sociale croissante.*

*N'est-ce pas l'accumulation des armes qui facilite le recours à la violence et à la guerre ?*

*La mondialisation libérale et les privatisations des économies ont entraîné la banalisation de la marchandise "armements".*

*La France est un des premiers pays exportateurs d'armes au monde. C'est avec la complicité active de notre pays que 500 000 personnes meurent chaque année d'une arme à feu !*

### Propositions

Pour le Mouvement de la Paix, les maux de l'humanité ne peuvent être combattus par les armes. C'est d'un avenir de paix, de justice et de développement dont nous avons tous besoin. Cette sécurité humaine implique la **réorientation des budgets** militaires vers la satisfaction des besoins humains.

Le Mouvement de la Paix se prononce pour **l'annulation des crédits destinés aux programmes de nouveaux armements** et met en débat la **réduction de 50% des budgets militaires** dans les 10 ans à venir.

Les armes ne sont pas des marchandises comme les autres. La France, ses entreprises et leurs salariés ont bien d'autres atouts à offrir au monde que des armes.

Le Mouvement de la Paix s'oppose à la privatisation tout azimut de la production d'armes qui s'accompagne de licenciements dans les entreprises et participe, par la recherche de profits, à entretenir le commerce des armes et rend plus difficiles tous les mécanismes de contrôle.

Le Mouvement de la Paix se prononce pour **l'interdiction de toutes les armes de destruction massive**, des mines anti-personnel, des armes à sous munitions et des munitions à uranium appauvri. Il demande la limitation et le contrôle strict du transfert des armements en vue de son interdiction complète.

Tant que la société admet la production d'armes, celle-ci doit être effectuée dans le cadre d'un **pôle public** et sous **contrôle** démocratique.

Les salons d'armements, et en particulier celui d'Eurosatory en région parisienne, sont scandaleux et doivent être fermés partout dans le monde.

Une **industrie du désarmement** doit voir le jour avec la participation des salariés, alliant reconversion et diversification vers des productions civiles pour diminuer la production d'armes.

La France doit ratifier tous les traités et protocoles d'interdiction existants, et en promouvoir de nouveaux pour les armes non encore concernées.

### Votre avis nous intéresse

- 3.0. Que pensez-vous des propositions ci-dessus ?
- 3.1. Etes-vous favorable à une diminution conséquente du budget militaire ?
- 3.2. Etes-vous favorable à la fermeture des salons de l'armement en France, comme presque partout en Europe ?
- 3.3. Etes-vous prêt(e) à agir pour la reconversion et la diversification civile des industries d'armement, en concertation avec les salariés et les populations concernées ?
- 3.4. Quels engagements envisagez-vous d'inscrire dans votre programme électoral ?

## Pour une France active en faveur du **DÉSARMEMENT** nucléaire et la mise en œuvre du **Traité de Non-Prolifération nucléaire**.

### Situation

*Les armes nucléaires sont contraires aux principes les plus fondamentaux du droit. Armes de destruction massive – sans commune mesure avec n'importe quel autre type d'arme – elles sont principalement dirigées vers les populations civiles.*

*Les bombes atomiques sont militairement inutiles, économiquement coûteuses et moralement insoutenables. Utilisées par deux fois dans l'histoire de l'humanité, leur prolifération accroît le danger d'un nouvel usage volontaire ou accidentel.*

*Pour faire face au danger de cette prolifération, la communauté internationale a estimé, dès 1970, qu'il n'y avait qu'une seule issue possible : leur élimination. C'est depuis une obligation du droit international au travers du TNP. Les Etats dotés de l'arme atomique – dont la France – s'engagent à œuvrer au désarmement nucléaire (article 6) en échange de quoi les Etats non dotés s'engagent à ne jamais en posséder. Le TNP est aujourd'hui signé par la totalité des Etats sauf l'Inde, le Pakistan et Israël. La Corée du Nord s'en est écartée en 2003.*

*Le 8 juillet 1996, le Tribunal international de la Haye a déclaré "il existe une obligation de poursuivre de bonne foi, jusqu'à leur conclusion, les négociations pour le désarmement nucléaire sous tous ses aspects, sous un contrôle international strict et effectif".*

*Pourtant la prolifération se poursuit et son danger a été de nouveau révélé récemment. "Si le monde ne change pas, nous allons au suicide" affirme Mohamed El Baradei, directeur général de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique.*

*Les Etats-Unis portent une responsabilité essentielle par la non ratification du Traité d'interdiction complète des essais, la rupture unilatérale du traité ABM sur les missiles anti-balistiques avec la Russie, les projets de militarisation de l'espace et de miniaturisation des bombes atomiques (mini nukes).*

*La France alimente aussi cette prolifération : programmes d'essais nucléaires en laboratoire, de nouvelles bombes atomiques (TN-75 et TNN), de nouveaux missiles (M-45 et M-51) et construction de nouveaux sous-marins nucléaires (SNLE- NG).*

*Les autres puissances nucléaires du TNP (Chine, Russie, Grande-Bretagne, USA) ne s'engagent pas non plus dans la voie du désarmement.*

### Propositions

Pour le Mouvement de la Paix, le désarmement nucléaire est une **question de survie** de l'espèce humaine et de la planète. La France et la communauté internationale doivent au plus vite s'engager à respecter le droit international par la mise en œuvre effective du désarmement nucléaire. Ne pas engager le désarmement nucléaire, ne conduit-il pas inexorablement d'autres Etats à revendiquer la possession de l'arme atomique ?

Le Mouvement de la Paix demande que la France et l'Europe jouent un rôle actif en prenant des initiatives pour que le monde s'engage, sous le contrôle de l'ONU et de l'AIEA, dans un **processus de désarmement** nucléaire global qui n'exclut pas des mesures unilatérales exemplaires. Elles devraient engager – comme le demandent les Nations Unies – d'autres orientations pour la paix et la sécurité du monde comme celles préconisées par les 60 propositions du rapport Blix.

Cela passe en France par l'**arrêt des programmes** de modernisation des armes nucléaires, dont celui du **M-51**, et l'affectation des crédits à une politique du désarmement et de promotion des droits humains, pour l'émergence progressive d'une culture de la paix, seule dissuasion viable et durable. Cela passe également par l'utilisation strictement civile des installations du Laser **Mégajoule** au Barp.

Un processus international de **contrôle** de toutes les installations nucléaires civiles doit voir le jour. Un consortium international, placé sous l'égide de l'ONU, destiné à gérer l'enrichissement de l'uranium et son retraitement, ainsi que toutes les activités sensibles du cycle nucléaire, est de nature aujourd'hui à offrir des garanties de non-transfert du civil au militaire. Cela répondrait notamment aux questions soulevées par le cas de l'Iran.

Le Mouvement de la Paix soutient la proposition d'une **4<sup>ème</sup> session spéciale de l'ONU** consacrée au désarmement nucléaire et demande à la France de s'y engager en proposant son organisation à Paris.

### Votre avis nous intéresse

- 4.0. Que pensez-vous des propositions ci-dessus ?
- 4.1. Etes-vous favorable en France à l'arrêt immédiat des programmes de nouveaux missiles M-51 et des nouvelles têtes nucléaires ?
- 4.2. Etes-vous favorable à ce que la France stoppe ses essais nucléaires en laboratoire au Barp près de Bordeaux ?
- 4.3. Etes-vous favorable à ce que la France prenne des initiatives fortes comme la réunion à Paris d'une conférence internationale pour le désarmement nucléaire ?
- 4.4. Quels engagements envisagez-vous d'inscrire dans votre programme ?

## Pour une France active en faveur d'une ONU plus démocratique et plus efficace

### Situation

*Quand on parle de l'Organisation des Nations Unies dans les médias, c'est souvent pour souligner son incapacité à résoudre un conflit, son caractère bureaucratique, sa soumission aux intérêts de telle ou telle puissance, sa lenteur de décisions, ou parfois la corruption de certains responsables. Ces critiques ne doivent cependant pas masquer le rôle irremplaçable de l'ONU.*

*Alors que la planète est de plus en plus confrontée à la mondialisation, les peuples ont besoin d'une Organisation des Nations Unies capable de prendre en charge les problèmes globaux de ce monde.*

*La Charte de 1945 met en avant le rôle des peuples et fixe l'objectif d'éradication de la guerre par la garantie des droits humains, l'égalité entre les individus et entre les Nations, le progrès social, la liberté et l'amélioration des conditions de vie.*

*Parce qu'elle regroupe tous les Etats de la planète, l'ONU a une légitimité universelle. Les activités de ses agences (OMS, FAO, UNESCO, UNICEF, ...) contribuent concrètement à l'amélioration de la vie des gens et en font un acteur du quotidien.*

*L'ONU est dépositaire de plus de 500 traités. En l'an 2000, tous les Etats-membres ont souscrit aux Objectifs du Millénaire pour le Développement à réaliser d'ici 2015.*

*Les grandes conférences internationales de l'ONU ont permis des avancées du droit dans les domaines les plus divers (droits humains, environnement, juridictions internationales, ...). Cependant, les instances juridiques existantes sont insuffisantes pour faire avancer et respecter le droit, notamment en matière économique, financière, sociale et environnementale. La création de la Cour pénale internationale va dans le bon sens.*

*L'ONU manque aujourd'hui de moyens d'intervention pour faire appliquer ses résolutions. Elle ne dispose d'aucune capacité militaire.*

*Du fait de la décolonisation, pour laquelle le conseil de tutelle de l'ONU a joué un rôle essentiel, et la création de nouveaux Etats, l'état du monde a changé depuis la création de l'ONU. De nouveaux acteurs sont également apparus. Aujourd'hui, la réforme et la démocratisation de l'organisation – qui est passée de 51 membres à 192 en 60 ans – sont une des clés pour la rendre plus efficace.*

### Propositions

Pour le Mouvement de la Paix, la **Charte** reste la référence fondamentale pour les missions de l'ONU.

Pour que l'ONU puisse jouer tout son rôle, des **réformes** de fond sont nécessaires pour élargir ses compétences et lui donner davantage de **moyens**.

Pour lui permettre de mener une véritable politique de développement, il faut intégrer les institutions économiques (OMC, FMI, Banque mondiale) en conformité avec les principes de sa Charte.

Il faut accroître la capacité d'initiative du Secrétaire général et créer des instances de **médiation** comme une commission permanente de prévention des conflits.

Les instances de l'ONU sont à démocratiser. Il est urgent de rééquilibrer le poids respectif du Conseil de Sécurité et de l'**Assemblée Générale** en faveur de cette dernière. Le Conseil de Sécurité ne peut rester en l'état. Le Conseil économique et social est à revaloriser. La représentation des Etats doit inclure celle des parlements nationaux.

Le Mouvement de la Paix propose de renforcer le droit international pour faire face aux nouveaux défis mondiaux posés à l'humanité (eau, énergie, réchauffement climatique, ...).

La légitimité de l'ONU est à renforcer en assurant une véritable égalité entre les Etats-membres. L'ONU doit institutionnaliser le rôle des représentants de la **société civile** aux côtés de ceux des Etats ; il s'agit d'assurer dans les institutions la représentation des ONG indépendantes et représentatives, et de développer leurs possibilités d'intervention et d'alerte. Un partenariat institutionnalisé permettrait de remplir de telles missions en matière de maintien de la paix, de droits humains et d'écologie.

Si l'ONU dispose aujourd'hui d'un embryon de justice internationale, elle ne dispose d'aucun outil de police. Le débat sur la capacité et les moyens de l'ONU nécessaires pour faire appliquer ses résolutions est à mener.

### Votre avis nous intéresse

- 5.0. Que pensez-vous des propositions ci-dessus ?
- 5.1. Que comptez-vous faire pour que la France respecte les engagements qu'elle a souscrits en matière économique et sociale (Objectifs du Millénaire pour le Développement) ?
- 5.2. Acceptez-vous la participation de représentants de la société civile au sein des délégations officielles françaises à l'ONU et dans les conférences internationales ?
- 5.3. Quelles initiatives prendrez-vous au sein de l'ONU pour mieux orienter et contrôler les politiques du FMI, de l'OMC et de la Banque mondiale ?
- 5.4. Quels engagements envisagez-vous d'inscrire dans votre programme électoral ?

## Pour une France active en faveur d'une **EUROPE** sociale et pacifique, œuvrant pour le désarmement, la solidarité entre les peuples et le droit international

### Situation

*L'existence de l'Union européenne confirme aujourd'hui que des peuples jugés ennemis héréditaires dans l'histoire peuvent construire un espace d'avenir commun pour peu qu'ils le décident.*

*Ce message de paix est aujourd'hui contredit par une volonté d'inscrire la construction européenne dans une logique d'influence et de domination au prétexte de la nécessité d'un contrepoids face aux Etats-Unis ou à la Chine.*

*L'Europe regorge d'armes atomiques. Première puissance nucléaire en Europe, les Etats-Unis y possèdent 480 têtes nucléaires réparties dans six pays.*

*L'Organisation pour la Sécurité Commune en Europe (OSCE) est peu à peu marginalisée au profit de l'OTAN qui demeure la seule alliance militaire du continent.*

*L'Europe peut-elle devenir un espace de paix et de démilitarisation des relations internationales, exemplaire pour le monde ou sera-t-elle un symbole de militarisation démesurée de la planète ?*

*Le vote du Parlement européen pour l'application du TNP est une initiative majeure qui demande des prolongements. En revanche, la mise à disposition de l'Union européenne des armes nucléaires françaises et britanniques constituerait un acte de prolifération horizontale en violation du TNP.*

*L'Europe peut-elle devenir un lieu de développement des coopérations et des solidarités entre les peuples qui la composent ? un lieu agissant énergiquement à l'échelle du monde pour contrecarrer les pratiques néfastes de la guerre économique et de la mise en concurrence des peuples et des systèmes sociaux ? un lieu d'initiatives pour construire la paix par la promotion de tous les droits humains dans le monde ?*

*L'Union européenne, en ouvrant ses institutions vers plus de démocratie représentative et participative, en rendant effectifs et opposables juridiquement les droits fondamentaux, se mettra-t-elle enfin au service des peuples, pour une mondialisation de la paix, de la coopération et du développement éthique, équitable, durable et soutenable par la planète ?*

### Propositions

Le Mouvement de la Paix propose que l'Europe **rejette la guerre comme instrument de résolution des conflits** internationaux et reconnaisse le droit à la paix comme un droit fondamental.

Il entend promouvoir les structures pan-européennes de sécurité, de justice et de droits entre tous les pays de l'Europe géographique, comme l'OSCE.

L'Union européenne doit décider en son sein des politiques publiques ambitieuses et notamment une politique fiscale et monétaire au service de l'emploi, de la protection sociale, des avancées démocratiques et du développement des services publics.

La place des ONG, du mouvement syndical, de la société civile, des réseaux citoyens et forums sociaux doit être reconnue et respectée.

L'Union européenne doit contribuer à la réforme de l'ONU et des institutions internationales dans le sens d'une meilleure prise en compte des peuples, des ONG et de la société civile. Elle doit agir, **en liaison avec l'ONU**, pour la résolution pacifique des conflits, la fin des guerres, leur prévention, l'aide aux populations réfugiées ou sinistrées.

La Politique Européenne de Sécurité et de Défense doit être placée sous contrôle démocratique, en toute indépendance des USA et de l'OTAN. La France et l'Union européenne doivent oeuvrer à la **dissolution de l'OTAN**. Aucune base étrangère, notamment états-unienne, ne doit demeurer sur le sol européen.

L'Union européenne doit oeuvrer à l'application du TNP et s'engager sur la voie du désarmement nucléaire général et contrôlé en faisant de l'Europe une **zone dénucléarisée**.

Les corps armés constitués par l'Union européenne doivent être mis au service des missions de paix de l'ONU, dans le cadre d'un mandat explicite de son Assemblée générale et dépendre du contrôle des assemblées européennes et nationales des pays engagés.

### Votre avis nous intéresse

- 6.0. Que pensez-vous des propositions ci-dessus ?
- 6.1. Etes-vous prêt à soutenir comme préambule d'une éventuelle constitution européenne que "l'Europe rejette la guerre comme instrument de résolution des conflits internationaux et reconnaît le droit à la Paix comme un droit fondamental" ?
- 6.2. Etes-vous prêt à agir pour une Europe zone dénucléarisée ?
- 6.3. Etes-vous favorable au démantèlement des bases militaires des USA et de l'OTAN en Europe ?
- 6.4. Quels engagements envisagez-vous d'inscrire dans votre programme électoral ?

## Pour une France active en faveur de la prévention et la résolution pacifique des **CONFLITS**

(voir également fiches Proche et Moyen-Orient et Désarmement)

### Situation

*La carte des conflits recouvre souvent celle de la pauvreté. Si près de 80 pays subissent des violences armées récurrentes, on dénombre une trentaine de conflits ouverts majoritairement en Afrique. Ces conflits sont à 90% intra-étatiques et les civils en sont les principales victimes.*

*Cependant l'équation "misère = guerre" est réductrice. L'affaiblissement des Etats réduits à l'impuissance politique, économique et sociale est une autre constante. Les Plans d'Ajustement Structurel, la confrontation au marché mondial, le déficit démocratique, les luttes pour le pouvoir s'appuyant sur les rivalités ethniques, religieuses ou autres, la présence d'armes, les jeux des puissances voisines ou lointaines sont autant de facteurs de conflits.*

*Des conflits impliquent directement les grandes puissances, en particulier les Etats-Unis. Ils sont d'une autre nature. La lutte contre le terrorisme est devenue la priorité affichée des Etats et des institutions multilatérales depuis les attentats du 11 septembre 2001. Elle sert de justification globale à différents engagements militaires, dont la guerre en Irak. Elle affecte aussi les droits fondamentaux, civils et politiques et les libertés publiques.*

*Au sein de l'Union européenne, ou à ses frontières, des conflits subsistent. La situation des Balkans est inquiétante, cette guerre "gelée" est source de tensions. En Irlande du Nord, le processus de paix est en marche mais la vigilance est de mise. A Chypre, la réunification de l'île et l'évacuation des troupes pourraient apaiser les tensions régionales et ouvrir une nouvelle ère aux relations entre la Turquie et l'Union européenne.*

*Le droit à l'autodétermination des peuples ainsi que les libertés fondamentales des populations et des personnes sont à défendre, sans complaisance avec les pouvoirs qui y portent atteinte partout dans le monde, que ce soit en Tchétchénie, au Tibet, au Darfour, en Colombie, au Sahara Occidental, au Cachemire, ou au Sri Lanka ...*

*Le recours au blocus ou à l'embargo est inacceptable. Ce sont les populations qui en sont directement les victimes. Le cas de Cuba, victime du blocus mis en place par les Etats-Unis, en toute illégalité, est particulièrement scandaleux.*

### Propositions

Pour le Mouvement de la Paix, le recours à la guerre doit, à terme, être considéré comme illégal et tous ceux qui en sont complices jugés comme criminels.

C'est au sein de l'ONU, que la France et ses partenaires doivent agir avec une grande détermination pour la **prévention**, la **résolution pacifique** des conflits et la reconstruction des pays victimes de la guerre.

La France doit s'engager pour mettre fin à tous les conflits et favoriser les négociations de paix avec la participation des sociétés civiles, et notamment des femmes comme le prévoit la résolution 1325 de l'ONU. Elle doit agir en conformité avec le **droit international** et les résolutions de l'ONU et contribuer à leur application.

Afghanistan, Djibouti, Tchad, Kosovo, Côte d'Ivoire, ... la participation éventuelle de la France à des missions d'interposition et de maintien de la paix doit se faire en pleine **transparence**, avec l'accord et sous le contrôle du parlement.

Avec l'Afrique, la France doit passer à des relations de **partenariat** à égalité et de coopérations mutuellement avantageuses. Le Mouvement de la Paix demande le retrait des bases militaires, l'arrêt du soutien aux dictatures et la fin de toute ingérence.

**La guerre n'est pas une marchandise.** Le recours à des mercenaires – sous-traitants dans les conflits – doit cesser. Tout en militant pour la réglementation stricte du commerce des armes, la France doit s'interdire immédiatement de vendre des armes dans les zones fragiles.

Le Mouvement de la Paix demande la **démobilisation** immédiate des **enfants soldats**, assortie de programmes de réinsertion et de la condamnation des criminels qui les enrôlent.

Le Mouvement de la Paix demande que soit élargi le droit d'asile pour accueillir les **réfugiés** des guerres, les **déserteurs** et ceux qui refusent de porter les armes.

### Votre avis nous intéresse

- 7.0. Que pensez-vous des propositions ci-dessus ?
- 7.1. Etes-vous favorable à l'évacuation des bases militaires françaises des anciennes colonies ?
- 7.2. Entendez-vous promouvoir un Traité international réglementant strictement le commerce des armes ?
- 7.3. Comment concevez-vous l'action de la France pour qu'au Darfour, en Tchétchénie, au Tibet..., cessent les exactions ?
- 7.4. Quels engagements, envisagez-vous d'inscrire dans votre programme électoral ?



## Pour une France active en faveur de la paix au **PROCHE** et **MOYEN-ORIENT**

### Situation

*Depuis des décennies nombre de peuples du Proche et Moyen-Orient sont confrontés à la souffrance des guerres, des occupations, des dictatures et des atteintes aux droits humains.*

*La guerre contre l'Irak menée en toute illégalité par une coalition sous commandement des Etats-Unis, rend la région et le monde plus dangereux. Cette invasion a causé plus de 100 000 victimes et des formes de guerre civile y sont avérées.*

*En perdurant, au mépris des résolutions internationales, le conflit israélo-palestinien a engendré une terrible détérioration de la situation dans les territoires occupés depuis plus de 50 ans, en particulier à Gaza. Outre un véritable blocus par Israël, les Palestiniens subissent d'incessantes agressions militaires qui causent d'innombrables victimes et créent le terreau de la haine et du terrorisme. En Israël, nombre d'habitants vivent dans la peur des tirs de roquettes ou des attentats, tandis que la situation économique se dégrade.*

*Pourtant, des issues existent. Dans les sociétés civiles s'activent avec courage des promoteurs non-violents pour une issue politique.*

*L'agression de l'armée israélienne contre le Liban pendant l'été 2006, a causé de terribles dégâts. Cette riposte aux tirs de roquettes du Hezbollah était inadaptée et disproportionnée. Outre les victimes et les destructions, de nouvelles tensions se sont ravivées.*

*L'échec répété des offensives militaires pour apporter "la paix" et "la démocratie" rappelle douloureusement qu'il n'y a pas de solutions de force. Le droit des peuples à vivre en paix et en sécurité dans des frontières sûres et reconnues est inaliénable.*

*Il faut sortir de l'engrenage de la guerre, s'appuyer sur le droit et s'attacher à satisfaire les besoins fondamentaux des populations pour reconstruire la sécurité et la confiance. Pour y parvenir, la France se doit de faire preuve d'une détermination sans faille et de mobiliser avec elle l'Union européenne et l'ONU.*

### Propositions

Pour le Mouvement de la Paix, le cadre d'action pour la paix au Proche et Moyen-Orient passe par l'arrêt des actions militaires, la **démilitarisation** des rapports entre Etats et la création des conditions d'un nouveau **dialogue** régional, respectueux des cultures, des droits humains et du droit international.

Pour cela, il est nécessaire de s'appuyer sur les forces démocratiques et pacifiques de la société civile, de **soutenir les initiatives de paix** et d'encourager la participation des femmes à tous les niveaux des processus de paix et des instances démocratiques.

Le Mouvement de la Paix demande le **retrait des troupes d'occupation** d'Irak, la prise en charge par l'ONU de l'urgence humanitaire et l'organisation d'une conférence internationale sur la reconstruction.

Le Mouvement de la Paix soutient la création d'un **Etat palestinien** à côté de l'Etat israélien, dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale et une solution négociée concernant le droit au retour des réfugiés.

La libération de tous les **prisonniers** (en particulier des élus palestiniens), le démantèlement du **Mur** de "séparation", le jugement des auteurs de crimes de guerre et le rétablissement des aides de l'Union européenne à la Palestine ainsi que la restitution des **taxes** douanières dues par Israël aux Palestiniens sont des priorités. L'Union européenne possède des moyens de pression, notamment la suspension de l'Accord d'Association.

Le Liban doit avoir la garantie internationale de sa **souveraineté** et de ses frontières. Les fermes de Chebaa et les collines de Kfarchouba doivent lui être restituées. Les dégâts sont à indemniser par l'Etat d'Israël. Le Mouvement de la Paix est favorable à l'application entière de la résolution 1701.

La mise en œuvre de la **zone dénucléarisée** prévue depuis 1995 et la création d'un consortium international destiné à gérer les activités sensibles du cycle nucléaire aideraient fortement à rétablir la confiance dans la région.

### Votre avis nous intéresse

- 8.0. Que pensez-vous des propositions ci-dessus ?
- 8.1. Etes-vous déterminé(e) à exiger une date de retrait des troupes d'occupation en Irak et le lancement d'un processus de reconstruction sous l'égide de l'ONU ?
- 8.2. Que ferez-vous pour relancer – notamment par une conférence internationale – un processus de négociations pour la paix au Proche-Orient, s'appuyant sur les résolutions de l'ONU.
- 8.3. Quelle initiative comptez-vous prendre pour faire du Moyen-Orient une zone dénucléarisée ?
- 8.4. Quels engagements envisagez-vous d'inscrire dans votre programme électoral ?

## Pour une France active en faveur de la promotion de tous les DROITS HUMAINS

### Situation

*Les atteintes aux droits humains sont des violences génératrices de nombreux conflits. Les “sans” – sans logis, sans emploi, sans terre, sans papiers, sans ressources, sans droits,... – sont victimes de la violence sociale. Les frustrations qu’engendre le mal-vivre et l’insécurité sociale sont un terreau sur lequel se développent les idéologies racistes et discriminatoires, porteuses de violence et d’exclusion. Ces situations fragilisent les individus et les sociétés. Elles conduisent à une perte des repères collectifs et favorisent l’individualisme et la mise en concurrence.*

*Racisme, homophobie, sexisme, ... : nombreuses sont les discriminations dont le point commun est l’ignorance ou la peur des autres.*

*Les droits des femmes continuent à être bafoués. Les violences et les discriminations dont elles sont victimes constituent trop souvent la matrice et la “justification” de toutes les coercitions au sein de la famille comme au sein de la société. Sur les 850 millions d’analphabètes dans le monde, près de deux tiers sont des femmes. Premières victimes des conflits, elles sont aussi souvent les premières à se mobiliser contre les guerres et à travailler à la reconstruction et à la réconciliation.*

*La Convention des droits de l’enfant date de plus de 15 ans. Pourtant nombre d’entre eux, même en France, ne peuvent jouir de ces droits. Dans le monde, 246 millions d’enfants de 5 à 17 ans travaillent à plein temps. 8 millions sont des réfugiés. Plus de deux millions sont infectés par le virus du Sida et 300 000 sont soldats dès huit ans ...*

*La pauvreté, les guerres et le mirage des pays développés jettent des milliers d’hommes et de femmes sur les chemins de l’exil pour tenter de survivre. Ceux qui parviennent à pénétrer dans les pays dits riches vivent le plus souvent la vie infernale des clandestins. Privés de tous droits, leur calvaire illustre la violence de cette frontière qui s’érige entre le Nord et le Sud et qui sépare des milliers de familles. Les violences et pillages du colonialisme, puis les injonctions du FMI et de la Banque mondiale, ont contribué à déstabiliser et déstructurer des régions entières, à laisser des frontières artificielles et des classifications ethniques discriminantes.*

*La France, à la fois comme ex-puissance coloniale et comme membre du conseil de sécurité de l’ONU, a une responsabilité particulière. Elle dispose d’une écoute internationale et ses prises de position ne laissent ni les Etats, ni les peuples indifférents.*

### Propositions

Pour le Mouvement de la Paix, les droits de l’Homme et la culture de la paix sont complémentaires. Le **droit de l’être humain** à la paix doit s’imposer comme un droit fondamental.

Le respect du patrimoine universel que constituent les droits humains est une véritable feuille de route pour “produire” de la paix, il permet de voir l’autre comme partenaire et non comme ennemi.

Imposer **l’égalité** de droits et de statuts entre les hommes et les femmes, c’est ouvrir toute la société vers l’épanouissement humain.

Pour se **développer**, les femmes, les hommes et les enfants doivent se voir garantir leurs besoins de base, fondamentaux, c’est à dire la nourriture, le logement, la santé et l’éducation. Ce n’est qu’à cette condition que les aspirations intellectuelles et culturelles peuvent s’épanouir et que pourront être évités les rivalités et les conflits nés de la misère.

La sécurité des personnes et des biens se fonde ainsi sur le traitement des **causes** des conflits : dominations, inégalités, chômage, violences, discriminations, pauvreté, ...

Les droits sociaux ne peuvent être dissociés du droit à la **citoyenneté** : en ce sens le droit de vote pour les étrangers résidant en France doit être inscrit dans la loi sans aucune discrimination géographique. Aucune expulsion du territoire n’est tolérable, notamment celles des enfants scolarisés. Le **droit d’asile** doit être respecté et étendu.

L’annulation de la **dette** et la mise en œuvre d’un véritable **partenariat** Nord-Sud favoriseront le développement en permettant à chacun de choisir plus librement son lieu de vie.

La France doit reconnaître les crimes de la **colonisation** et refuser toute tentative visant à les justifier.

Dans l’Union européenne, la citoyenneté de résidence doit être établie pour les ressortissants des pays tiers ainsi que, pour ceux-ci, la reconnaissance des droits sociaux et la **régularisation** pour tous des situations administratives précaires.

### Votre avis nous intéresse

- 9.0. Que pensez-vous des propositions ci-dessus ?
- 9.1. Etes-vous prêt à agir pour le respect du droit d’asile et son élargissement ?
- 9.2. Etes-vous favorable au droit de vote des étrangers et à la régularisation des sans-papiers ?
- 9.3. Comment comptez-vous acquitter la “dette” de la France à l’égard des populations des anciennes colonies françaises ?
- 9.4. Quels engagements envisagez-vous d’inscrire dans votre programme électoral ?

## Pour une France active en faveur d'une **MONDIALISATION** respectueuse des êtres humains et de la planète

### Situation

*Les causes des violences et des guerres sont liées à la forme actuelle de la mondialisation, même si leur déclinaison s'opère à l'échelle locale voire individuelle. La militarisation des rapports internationaux, loin de répondre à l'insécurité, augmente les tensions et détourne d'énormes moyens.*

*C'est dans la logique même des rapports économiques que se génère une insécurité globale qui touche tous les aspects de la vie des gens, insécurité sociale, économique, environnementale, stratégique et qui met en concurrence des individus, des régions, des modes de production, ...*

*L'écart de développement se creuse entre pays riches et pays pauvres et à l'intérieur des sociétés.*

*Le mal-développement tant au Nord qu'au Sud a des causes identifiées.*

*L'intégrisme de la rentabilité à tout prix harasse les hommes, agresse l'environnement et avive les appétits de prédation, parfois jusqu'à la guerre : guerres pour le pétrole, pour l'eau, la drogue, les diamants, ...*

*Le poids de la dette des pays pauvres est d'autant plus insupportable qu'il est injuste : cette dette est depuis longtemps remboursée. Chaque année, les pays pauvres verse 350 milliards de dollars pour le service de la dette, tandis que les pays riches accordent 50 milliards au titre de l'Aide Publique au Développement... Peut-on accepter que 35 000 enfants meurent de faim chaque jour ?*

*Le réchauffement climatique, le pillage des ressources naturelles dont la déforestation, la pollution industrielle ont à ce point endommagé notre espace vital que certaines régions se désertifient, provoquant des exodes massifs qui à leur tour vont déstabiliser d'autres régions.*

*Il n'y aura pas de solutions nationales, encore moins de solutions militaires aux problèmes globaux que doit affronter l'humanité. La mondialisation des échanges est aussi celle de notre destin commun de citoyens de la planète.*

### Propositions

Pour le Mouvement de la Paix, la tension entre un système qui génère de l'insécurité et l'aspiration à vivre en sécurité, pose l'**exigence d'un monde plus juste, plus solidaire et plus pacifique.**

Cette aspiration à construire, partout et pour tous, la paix et la sécurité se trouve au cœur du mouvement planétaire qui cherche à construire "un autre monde". Pour assurer une paix durable et créer une dynamique globale dédiée à résoudre les problèmes vitaux que l'humanité doit affronter, la mondialisation des échanges doit s'appuyer sur des coopérations mutuellement avantageuses, et sur la justice sociale, la démocratie et le respect des droits humains et de l'environnement.

**Vaincre la pauvreté** est un défi qu'il est possible de relever. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement, auxquels ont souscrit les chefs d'Etats du monde, pour réduire de moitié la pauvreté en 10 ans, doivent être immédiatement mis en œuvre. La dette injuste qui obère les économies des pays du tiers-monde doit être annulée. Les pays industrialisés doivent honorer leur engagement de consacrer 0,7% de leur PIB à l'**aide au développement.**

Le respect des droits humains et des droits du travail, la durabilité environnementale des productions et les impératifs de développement des économies locales doivent devenir des critères centraux dans la détermination des flux commerciaux.

Les institutions financières internationales FMI, OMC, et Banque mondiale se doivent d'être au service du développement et donc se plier à de nouvelles règles démocratiquement définies, sous contrôle de l'Onu.

L'eau, l'énergie et les biens considérés comme vitaux pour le bien être de tous, ne peuvent être soumis à la seule logique de rentabilité, mais devenir des **biens publics mondiaux.** Les savoirs et les connaissances doivent être à la disposition de tous.

C'est bien une **autre culture** entre les humains, et avec la nature, qui est en jeu. Le monde a un besoin urgent de passer d'une culture de la guerre encore dominante à cette culture de la paix portée par des siècles de lutte des humains pour leur **épanouissement.**

### Votre avis nous intéresse

- 10.0. Que pensez-vous des propositions ci-dessus ?
- 10.1. Comptez-vous annuler la dette des pays pauvres ?
- 10.2. Comment pensez-vous favoriser la libre circulation des connaissances scientifiques et technologiques ?
- 10.3. Comptez-vous honorer l'engagement de la France de porter l'aide au développement à 0,7% du PIB ?
- 10.4. Quels engagements envisagez-vous d'inscrire dans votre programme électoral ?